

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY**

Séance du 5 juillet 2012

Date de convocation: le 25 juin 2012

L'an deux mille douze, le cinq juillet à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Etaient Présents :

Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Jean-Claude KERVELLA, Danielle COROLEUR, Fabienne SIONNEAU, Martine BAUDOIN, Nicole BOURGOIN, Christophe DESCHAMPS, Jacques DUFOURNIER, Rémi JAVOY, Éric MAINARDI, Marie-Edith MERCIER.

Était Absent :

Olivier BOIS,

Pouvoirs :

Micheline LINGER donne pouvoir à Christophe DESCHAMPS et Nathalie RIETH donne pouvoir à Fabienne SIONNEAU.

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 24 mai 2012

Délibérations :

- Décisions Modificatives,
- Abattement de la Taxe d'habitation,
- Durée d'amortissement du PLU et du PASS-Foncier,
- Tarifs des services périscolaires pour septembre 2012
- Choix de l'entreprise pour les travaux « Route de Manthelon »,
- Nom et numéro de voirie pour les logements communaux.

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 mai dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

DELIBERATIONS

➤ **Décisions Modificatives :**

• **Décision Modificative N° 1**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

- ✓ Autres immobilisations corporelles (2188)
Opération 45 – MATERIEL (extincteurs) : + 118,00 euros
- ✓ Dépenses imprévues (020)
Opération financière 51 : - 118,00 euros

• **Décision Modificative N° 2**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

- ✓ Autres immobilisations corporelles (2188)
Opération 45 – MATERIEL (tables salle des fêtes) : + 2000,00 euros
- ✓ Dépenses imprévues (020)
Opération financière 51 : - 2000,00 euros

• **Décision Modificative N° 3**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

- ✓ Fonds équipements non transférables, subvention d'intérêt local, (1341)
Opération 58 – LOGEMENTS SOCIAUX + 13 000 euros
- ✓ Immobilisations en cours, construction (2313)
Opération 58 – LOGEMENTS SOCIAUX + 13 000 euros

• **Décision Modificative N° 4**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

- ✓ Subvention équipement non transférable, Fonds parlementaire (1321)
Opération 58 – LOGEMENTS SOCIAUX + 13 000 euros
- ✓ Immobilisations en cours, construction (2313)
Opération 58 – LOGEMENTS SOCIAUX + 13 000 euros

➤ **Abattement taxe d'habitation :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les dispositions de l'article 1411 du code général des impôts qui permettent d'augmenter les taux de l'abattement obligatoire pour charges de famille et/ou instituer des abattements facultatifs (abattement général à la base, abattement spécial à la base en faveur des personnes dont le montant des revenus de l'année précédente n'excède pas les limites prévues à l'article 1417 du code général des impôts occupant une habitation dont la valeur locative est inférieure à 130 % de la valeur locative moyenne communale).

Il rappelle que ces abattements ne concernent que les habitations principales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer, pour la part communale de taxe d'habitation :

- Plus d'abattement général
- L'abattement spécial à la base en faveur des personnes dont le montant des revenus n'excède pas certaines limites au taux de 15 %.

Il charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

➤ **Durée d'amortissement :**

Les Membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les durées d'amortissement ci-dessous :

<i>Biens</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
PLU	5 ans
PASS Foncier	5 ans
Frais d'études	2 ans

➤ **Tarifs des services périscolaires :**

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident d'augmenter les tarifs des services périscolaires pour l'année 2012/2013 de 2 %.

A compter du 1^{er} septembre 2012, les tarifs des services périscolaires seront les suivants :

Repas enfant : 3.30 €

Repas adulte : 4.97 €

Garderie matin : 1.54 €

Garderie soir : 1.91€

Un abattement de 20 % sera appliqué pour le 2^{ème} enfant et 40 % à partir du 3^{ème} enfant.

➤ **Travaux « Route de Manthelon » choix de l'entreprise :**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir l'entreprise BSTP INGRE, pour la réfection de la « Route de Manthelon ».

Le montant du devis s'élève à 15829,06 euros TTC.

➤ **Nom et numéro de voirie pour les logements communaux:**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer comme nom de voirie :

« *Allée de l'église* » pour les logements communaux.

La numérotation se fera par la suite, en fonction de l'implantation des logements, au mètre linéaire.

LES COMMISSIONS

VOIRIE :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le conseil municipal que :

Suite aux malfaçons Rue de la Rondelle, l'entreprise BSTP s'est engagée à refaire la portion endommagée. Les travaux débiteront dès la semaine 28.

La commune a reçu une réponse négative de L'ADEME pour l'audit gratuit concernant l'éclairage public. Mézières-Lez-Cléry n'est malheureusement pas éligible à la subvention pour des travaux de rénovation. Le nombre de points lumineux est trop faible pour atteindre 50% d'économie.

Cependant, dans la continuité de la modernisation de l'éclairage public sur la commune, huit points lumineux nouvelle génération vont être installés rue de la Grange en remplacement des candélabres actuels désuets et énergivores.

COMMUNICATION :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication, informe le conseil qu'une commission doit être programmée afin de préparer le feuillet infos. Il propose le 5 octobre 2012 à 18h00.

TRAVAUX :

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe à l'urbanisme, annonce au conseil municipal que les membres de la commission urbanisme proposent de retenir pour les travaux de rénovation du chauffage central dans la cour de l'école, l'entreprise BRUNET.

Le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir cette entreprise.

La peinture dans la salle communale va être refaite durant les quinze premiers jours de juillet, ainsi que la vitrification du parquet.

La porte dans le local des associations sera installée et fonctionnelle pour le 14 juillet.

En ce qui concerne le parvis de la mairie, les appels d'offres envoyés ont été infructueux.

FINANCES :

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances, informe le conseil que le suivi budgétaire correspond aux prévisions. Pour le fonctionnement, une recette inférieure de la taxe additionnelle de 6000 euros est compensée par une recette supplémentaire de 7000 euros du fonds départemental de la taxe professionnelle.

Quant aux dépenses, il faut s'attendre à quelques dépassements dans certains domaines tels que le carburant, travaux qui s'avèrent plus onéreux...

Pour l'investissement, il est à noter que deux subventions pour les VRD des logements non prévues au budget, vont être attribuées à la commune pour un montant de 26 000 euros soit :

- 13 000 € des fonds parlementaires de M. Sueur,
- 13 000 € d'aide de l'état pour le développement rural.

ENVIRONNEMENT :

Madame Danielle COROLEUR, informe le conseil municipal qu'une commission environnement est prévue le 6 juillet à 19h00. L'ordre du jour portera essentiellement sur :

- l'analyse des décrets relatifs aux produits phytosanitaires pour nos espaces verts publics,
- Réflexion sur nos actions suite à ces décrets.

A l'issue de cette commission les bénévoles qui ont participé à la reconstruction du four à pain ainsi que les présidents des associations de Mézières-Lez-Cléry seront conviés afin de réfléchir à une organisation de mise en place « de festivités » autour de ce four.

CCAS :

Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe au CCAS informe le conseil municipal que le CCAS s'est réuni le 25 juin dernier. Plusieurs sujets ont été abordés : Demande d'aide Financière, Mise en place du plan canicule, point sur nos besoins à la Banque Alimentaire, étude des demandes d'aide pour le transport scolaire, demande de participation financière pour un dossier « Présence Verte ».

Pour information lors de la commission culture au sein de la CCVA, un thème a été retenu pour cette année : « le voyage ». Ainsi il a été demandé à chaque représentant des communes (Comité des fêtes) de réfléchir sur des propositions d'actions, par rapport au sujet.

QUESTIONS DIVERSES

COMMISSION FINANCES DE LA CCVA :

Plusieurs élus ont assisté à la commission finances de la CCVA. La prise en charge de la route communautaire par la CCVA de la deuxième tranche a été évoquée lors de cette commission. Madame Nicole BOURGOIN rappelle qu'il n'y avait pas de transfert de charges pour la première tranche.

PREPARATION DU 14 JUILLET :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal, de planifier les présences pour l'organisation et la préparation du 14 juillet.

Fin de la séance à 22h15.

Date du prochain conseil municipal : ***Le Jeudi 6 septembre 2012 à 20h30***

Daniel LELAIT

Charlette ROUSSEL

Jean-Claude KERVELLA

Danielle COROLEUR

Fabienne SIONNEAU

Nicole BOURGOIN

Christophe DESCHAMPS

Jacques DUFOURNIER

Rémi JAVOY

Martine BAUDOIN

Eric MAINARDI

Marie-Edith MERCIER